

# ProRox® PS 930 ALU

ProRox PS 930 ALU est une coquille isolante en laine de roche revêtue d'un film d'aluminium renforcé.

## Application

Les coquilles sont conçues pour l'isolation thermique des tuyauteries intérieures des navires et des équipements offshore et pour les applications industrielles légères.



## Propriétés du produit selon la norme EN 14303

Caractéristiques du produit	Performances							Normes appliquées
Conductivité thermique à température moyenne	$T_m$ (°C)	10	50	100	150	200	220	EN ISO 8497
	$\lambda$ (W/mK)	0,033	0,040	0,046	0,054	0,062	0,066	
Température de service maximale	400°C							EN 14707
Comportement au feu	Euroclasse A2 <sub>s</sub> - s1, d0							EN 13501-1
	Non combustible Faible pouvoir propagateur de flamme							IMO 2010 FTP Code IMO 2010 FTP Code
Densité nominale (*)	100 kg/m <sup>3</sup>							EN 13470
Résistance à la corrosion	Traces d'ions chlorure lixiviables dans l'eau: ≤ 10 ppm							EN 13468
Absorption d'eau	≤ 1 kg/m <sup>2</sup>							EN 13472
Résistance à la diffusion de vapeur d'eau	$S_d > 200$ m							EN 14303
Incidence sur les systèmes de revêtement	Sans substances entravant le mouillage de la surface (huile siliconée, par ex.)							VW 3.10.7 / VDMA 24364

(\*) Le produit isolant ProRox est pleinement conforme à la norme EN 14303. La densité n'est pas une propriété intrinsèque de l'isolant, elle ne reflète que le poids réel du produit par mètre cube.

## Conformité

- L'isolant en laine de roche ROCKWOOL est composé de roche volcanique et n'est pas considéré comme une substance dangereuse, conformément à la Note Q du règlement (CE) N° 1272/2008.
- ProRox PS 930 ALU est conforme à la directive 2014/90/UE du 23 juillet relative aux équipements marins (MED) et au code IMO-FTP 2010.

## Clause de non-responsabilité

Dans la mesure où ROCKWOOL n'a aucun contrôle sur la conception de l'installation, la main-d'œuvre, les accessoires utilisés ou les conditions de pose, l'entreprise ne peut garantir l'efficacité ou le résultat des installations contenant des produits ROCKWOOL. La responsabilité générale de ROCKWOOL et les recours possibles sont limités par les conditions générales de vente. La présente garantie a préséance sur toute autre garantie expresse ou implicite, y compris les garanties relatives à la qualité marchande et à l'adéquation du produit pour un usage particulier. ROCKWOOL Technical Insulation se réserve le droit d'apporter les modifications nécessaires au produit à tout moment. Les caractéristiques techniques sont donc sujettes à modification.

ROCKWOOL® Technical Insulation, ROCKWOOL®, SeaRox® et ProRox® sont des marques déposées de ROCKWOOL A/S et ne peuvent être utilisées sans accord écrit préalable.